

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Niederhaslach

Révision du Plan d'Occupation des Sols en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal du **11 juillet 2019**, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme pour une durée de 36 jours consécutifs, **du lundi 19 août 2019 à 9h00 au lundi 23 septembre 2019 à 18h30**.

Les caractéristiques principales du projet sont :

- Maîtriser le rythme de développement de la commune et limiter la consommation foncière, l'étalement urbain et le mitage territorial.
- Prendre en compte les enjeux environnementaux et paysagers et favoriser l'intégration des nouvelles constructions dans l'armature urbaine et dans la structure topographique.
- Préserver la qualité de vie et le dynamisme du territoire et mettre en valeur le patrimoine local et architectural.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Monsieur Hubert STAB, cadre principal équipement SNCF honoraire, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le siège de l'enquête sera la mairie de Niederhaslach.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie:

- **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00**
- **le lundi et jeudi de 17h00 à 18h30**

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique :

- **Le samedi 7 septembre 2019 de 9h00 à 12h00**
- **Le lundi 23 septembre 2019 de 16h30 à 18h30**

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique en mairie de Niederhaslach, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de LEGALCOM, à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-niederhaslach>

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie les :

- **lundi 19 août 2019 de 9h à 12h00**
- **samedi 7 septembre 2019 de 9h00 à 12h00**
- **jeudi 12 septembre 2019 de 9h00 à 12h00**
- **jeudi 19 septembre 2019 de 9h00 à 12h00**
- **lundi 23 septembre 2019 de 16h30 à 18h30**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposés à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 1 place de l'Eglise à 67280 NIEDERHASLACH
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : niederhaslach@registredemat.fr
L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-niederhaslach>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin et à la mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Ils seront également publiés sur le site internet de la mairie pendant la même durée.

L'autorité responsable du projet de révision du POS en PLU est la commune de Niederhaslach représentée par son Maire Monsieur Prosper MORITZ et dont le siège administratif est situé 1 place de l'Eglise à 67280 NIEDERHASLACH. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.